**Module : Ethique et déontologie**

**Cours 2**

**Les valeurs universitaires**

**1. Définition du mot « valeur » :**

Du latin valor , dérivé de valere (« être fort »),la valeur est un ensemble d’idéaux correspondant au bon fonctionnement d’une société donnée. Elle permet de mieux organiser ladite société, et de mieux comprendre ses changements et ses évolutions. Les membres de cette société doivent obéir à un système de codes basé sur des idéaux qui définissent tout ce qui a trait aux attitudes et aux comportements.

**2. Valeurs universelles :**

Les valeurs universelles représentent tout un ensemble de savoir-être et de savoir-faire qui conditionnent les comportements et les attitudes du sujet social. Il s’agit de normes implicites qui régissent le bon fonctionnement d’un organisme social. Leur spécificité est qu’elles relient les citoyens entre eux, elles peuvent être partagées par nombre d’individus malgré leur variation d’une personne à une autre.

Ex : la bonté, la solidarité, le bénévolat et l’honnêteté sont des vertus désirées dans n’importe quel pays ou région. On peut par conséquent les qualifier de valeurs universelles.

**3. Qu’est-ce qu’une valeur dans un cadre universitaire ?**

L’université est une institution dont la fonction principale est de prodiguer un enseignement à l’individu. Cela suppose qu’il y ait dans son fonctionnement un ensemble de valeurs qui tiennent leur source de l’éthique universitaire.

Les universités entretiennent également une sorte d’interaction avec la société qui les entoure. Etant donné ses nombreuses tâches et son rôle dans l’économie d’un pays et sa société (employabilité, innovation, entrepreneuriat …etc), l’espace universitaire se doit de mettre en exergue les valeurs qui la définissent et qu’elle doit transmettre à tous les acteurs universitaires : étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques.

Les valeurs les plus communes à tout enseignement supérieur sont :

* L’engagement à poursuivre la vérité (recherche scientifique, travaux de réflexion …etc) ;
* Le devoir de partager le savoir ;
* La liberté de pensée et d’expression ;
* Faire appel à une argumentation raisonnée et à une analyse approfondie pour atteindre une conclusion fiable ;
* L’ouverture sur d’autres points de vue et le devoir de les juger sur leurs mérites.
* Le désir d’analyser certains résultats en tenant compte des implications éthiques qui peuvent les sous-tendre.

**3. Les valeurs universitaires**

Les valeurs universitaires de l’éthique et de la déontologie qui concernent toute la communié universitaires se divisent comme suit :

**3.1. Les Valeurs Sociales** :ce sont des valeurs qui prennent racine dans la société mais que nous pouvons transposer dans le contexte universitaire

L’éducation : Éduquer c'est, d'une manière générale, former et développer l'être humain et, d'une manière particulière, former et développer l'esprit humain.

La culture : représente toutes les connaissances et tous les savoirs qu’un individu peut acquérir durant son parcours universitaires (et même dans la vie sociale de tous les jours) .Cet état-là permet en outre de développer la culture d’un pays donné.

Le multiculturalisme : L'Université s'ouvre aux autres cultures en regard de la profondeur, de la transcendance et des valeurs de ces autres cultures.

Le pluralisme : caractérise la diversité de l’être humain, ses multiples croyances, ses opinions, ses idéologies et ses différentes mentalités.

 Le travail : Le travail a une valeur sociale indéniable. L'Université fait en sorte que le travail soit valorisant et valorisé.

Le développement technologique : La réalisation de travaux de recherche liés au développement technologique est favorisée en regard des retombées sociales.

Le bien-être : Veiller au bien-être et au confort des membres de la société sur le plan moral et intellectuel.

**3.2. Les Valeurs Communautaires** : elles sont propres à la communauté universitaire et ont pour rôle de promouvoir et de développer l’image et la réputation de l’institution universitaire

La loyauté : elle représente le fait de respecter ses engagements et d’être fiable dans sa pratique enseignante.

La solidarité : s'exprime par une vive conscience d'une appartenance à une communauté d'intérêts qui a pour effet d’assister et d’appuyer les autres membres.

Le dialogue : permet l’échange, le débat et la résolution de conflits inter-communautaires

L'engagement : l’engagement suppose une attitude active ; le membre universitaire n’est plus spectateur mais s’engage à développer et à améliorer les principes de l’institution. Il en est partenaire.

L'entraide : L'entraide consiste à accorder son aide à l'un ou l'autre des membres de la communauté dans le but de concrétiser d'une meilleure atteinte des objectifs communautaires.

La collaboration : la communauté exige la collaboration et le travail en commun pour faciliter le développement et l’atteinte d’objectifs.